Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ		
Par la Poste, Un An.	20 francs.	Annonces	la ligne	0.30
Six Mois	10 —	Réclames	—	0.60
Trois Mois	5 —	Faits-divers	—	1.10
Départem. non-limitrop. et Etrang.. port en sus		Chronique locale	—	2.50

TEMPERATURE

Lille, le 21 juin.

Minimum, nuit, abrité.......	13°3
— — découvert...	12°4
Surface du sol, 8 h. du matin.	20°6
A 1 mètre de profondeur.....	14°3
De l'air à l'ombre............	21°8
Maximum, jour, à l'ombre...	26°6
— — au soleil....	29°2

Etat hygrométrique. (8 h. m.) 0°/°72
Etat du ciel : Nuageux.
Direction du vent : O.

Baromètre. — Le 21 juin (8 h. du matin) la pression était de 757 m/m ; le 22 juin (9 heures du matin) la pression est de :

LES JARDINS OUVRIERS

L'institution est connue. Sans bruit, elle continue de se répandre et de progresser.

En mai dernier, le Conseil général a réparti le crédit de 200 francs voté à la session précédente.

La Société de Sains-du-Nord a obtenu 70 francs ; Douai, 60 fr. Valenciennes 40 et Wasquehal 30.

C'est peu de chose, quand on songe aux formidables subventions dont se grève le département du Nord pour des établissements qui devraient se suffire avec leurs propres ressources et qui sont loin d'avoir le même caractère d'utilité populaire ; mais enfin, c'est quelque chose, c'est surtout la reconnaissance officielle d'une œuvre efficace entre toutes pour la moralisation et le bien-être des travailleurs courageux.

Les *Jardins ouvriers* sont maintenant fondés à **Lille** grâce à l'initiative du Cercle d'études Lacordaire, groupe d'anciens élèves de l'école Jeanne-d'Arc. Ils sont érigés sur les terrains du génie militaire.

Une pétition a été adressée au ministre de la Guerre pour obtenir l'autorisation d'ériger des *gloriettes* et de planter des arbustes sur ces terrains.

« Les ménagères, écrit M. l'abbé Lestienne promoteur de l'œuvre, attendent avec impatience le moment où leurs maris pourront leur construire le petit abri où elles pourront s'installer avec leur marmaille pour y passer l'après-midi du dimanche. Ce n'est guère qu'à cette condition qu'elles peuvent, elles aussi, profiter de l'air pur et de la campagne.

Aux environs de Dunkerque l'œuvre est florissante grâce au zèle d'apôtres dévoués. A M. l'abbé Leleu qui s'en occupe activement voici ce qu'écrit M. Blanckaert pour énoncer ce qui se fait à **Bergues**

La terrain affecté à nos jardins a une contenance de 60 ares. Nous l'avons divisé en 16 jardins égaux. Nous en faisons la concession gratuite aux tenanciers pour une année à la fois. La concession est révocable pour manquements graves. Pas d'autres frais que le paiement du fermage (90 fr.) et les impôts, outre la dépense initiale d'installation et de lotissement. L'excédent de nos ressources servira à des primes d'encouragement.

Pour Fourmies, laissons parler M. le curé qui a été l'instigateur et qui reste l'âme active et toujours pratique des jardins-ouvriers de cette ville.

« Nos jardins marchent toujours et sont très demandés malgré la diminution de la population. Mais nous ne les augmenterons point cette année.

Votre idée de fédérer les jardins ouvriers du Nord pourrait donner un grand essor à l'œuvre, du moins je le crois.

J'ai eu le plaisir d'aller faire une conférence sur les jardins ouvriers à tous les élèves du Grand-Séminaire de Cambrai. On m'a demandé la même conférence pour le Séminaire académique de Lille. Je me suis rendu à cette aimable invitation.

J'ai demandé à notre secrétaire de vouloir bien préparer un tableau de notre œuvre pour l'exposition de Liège.

A **Roubaix**, le comité est plein de vie. L'œuvre dispose notamment d'un grand terrain de trois hectares de la Société anonyme de Peignage.

Pour **Rosendaël**, où l'œuvre n'est pas d'hier, rien de plus éloquent que le document suivant :

Société anonyme de crédit de Rosendael pour les habitations à bon marché... et les jardins.

1. Suivant acte reçu par M. ALLEMÈS, notaire à Dunkerque, le 30 mars 1905, il a été formé une Société anonyme ayant pour objet exclusif de faire des prêts en vue de la construction ou de l'achat d'immeubles destinés à des Habitations à Bon Marché, *ainsi que de l'établissement de Jardins Ouvriers sur lesquels* seront construites plus tard des habitations répondant au but ci-dessus dans l'arrondissement de Dunkerque et plus spécialement dans la commune de Rosendael.

La Société prend la dénomination de *Société anonyme de crédit de Rosendael pour les Habitations à bon marché.*

Son siège est à Rosendaël.

Le capital social est de cent mille francs divisé en deux cents actions de cinq cents francs chacune.

La durée de la Société est de trente années à compter de la constitution définitive.

La Société est administrée par un Conseil composé de cinq membres pris parmi les actionnaires et nommés par l'assemblée générale.

Le Conseil d'administration fait ou autorise tous les actes rentrant dans l'objet de la société.

A **Lannoy,** M. l'abbé Podvin, directeur de l'Institut populaire de l'Epeule de Roubaix, a fait, à l'Hôtel-de-Ville, une conférence sur les jardins ouvriers. Elle a eu plein succès et promet des résultats pratiques excellents.

Valenciennes se propose de mettre trois cents jardins à la disposition des ouvriers.

Enfin, M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, a reçu les lignes suivantes de l'infatigable fondatrice des jardins ouvriers à **Croix :**

Monsieur l'Abbé,

Je suis bien heureuse de vous confirmer l'article du *Journal de Roubaix*, de ce matin (8 avril), annonçant 50 jardins ouvriers à Croix ; je compte pouvoir encore en distribuer une vingtaine d'ici un mois.

Ils m'arrivent un peu tardivement mais pas trop pour produire encore de bons légumes d'hiver.

Lorsque les jardins seront tous distribués viendra la mutualité entre nos jardiniers, cela leur plaît beaucoup.

J'aurai bien de l'agrément à pouvoir vous en entretenir.

Que ces exemples d'activité sur le terrain social et familial soient un encouragement à tous ceux qui ont au cœur l'amour de leurs concitoyens et qui le manifestent par ces œuvres !

Puissent surtout ces exemples susciter çà et là de nouveaux initiateurs de jardins ouvriers !

La cause de cette institution est partout gagnée en théorie ; qu'elle le soit de plus en plus en pratique surtout dans nos centres industriels.

V. H.

PÉTITIONNEMENT

M. Groussau, député du Nord, a déposé sur le bureau de la Chambre des pétitions revêtues de 31,325 signatures d'habitants des communes de Halluin, Pérenchies, Lille (nouvelle liste), Avesnes-sur-Helpe (nouvelle liste), Avesnes-les-Aubert, Fresnes, Marcq-en-Barœul, Feignies, Saint-Aubert, Quiévy, Iwuy, Neuvilly, Vicoigne, Carnières, Béthencourt, Rousies, Honnecourt, Saint-Maurice-lez-Lille, Villers-en-Cauchies, Saméon, Crespin, Saint-Hilaire-les-Cambrai, Boussières-en-Cambrésis, Sailly-les-Lannoy, Cagnoncles, Neuville-Saint-Rémy, Sars-Poteries, Vertain, Rieux, Raismes, Dourlers, Genech, Liessies, Dimont, Ramillies, Niergnies, Béviliers, Saint-Aybert, le Vacquerie-de-Villers-Plouich, Tilloy-les-Cambrai, Avoingt, Naves, Wihies, Seranvillers et Forenville, Dimechaux, Ecuelin, Morenchies, Beugnies (Nord).

ECHOS

NOS DÉPUTÉS

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais :

1° Sur l'ensemble de l'article 17 (Séparation).

La Chambre a adopté par 339 voix contre 210.

Ont voté *pour :* MM. Basly, Bersez, Debève, Defontaine, Delory, Dron, Evrard Eliez, Lamandin, Lepez, Lozé, Mill, Pasquai, Selle.

Ont voté *contre :* MM. Adam, Cochin, Dansette, Deleis, Groussau, Lemire, de Montalembert, Morel, Plichon, Tailliandier.

N'ont pas pris part au vote : MM. Barrois, Béharelle, Bonte, Cardon, Delaune, Guillain, Motte, Morel, Rose, Vallée.

2° Sur l'amendement de M. Fayolle, tendant à la suppression de l'article 19 (Séparation).

La Chambre des députés a repoussé par 335 voix contre 235.

Ont voté *pour :* MM. Adam, Barrois, Béharelle, Bonte, Cardon, Cochin, Dansette, Delaune, Deleis, Groussau, Guillain, Lemire, de Montalembert, Morel, Motte, Plichon, Ribot, Rosé, Tailliandier, Vallée.

Ont voté *contre :* MM. Basly, Bersez, Debève, Defontaine, Delory, Dron, Evrard Eliez, Lamandin, Lepez, Lozé, Mill, Pasqual, Selle.

COMITÉ DES HUISSIERS DU NORD

L'assemblée générale annuelle des délégués des communautés d'huissiers du Nord et du Pas-de-Calais, tous membres du comité régional du ressort de la Cour d'appel de Douai, a eu lieu dimanche, au Palais-de-Justice de Lille, sous la présidence de M. Druesne, président du comité.

L'ordre du jour comportait, outre le résumé des travaux de l'année, la lecture et la discussion de rapports importants sur divers projets, vœux et tentatives de réformes intéressant la corporation.

Après des échanges de vues fortement documentés, il a été procédé au renouvellement ou plutôt à la réélection très chaleureusement acclamée des membres du bureau, qui reste composé comme suit :

Président, MM. Druesne, syndic à Douai ; vice-président, Senécat, syndic à Boulogne ; rapporteur, Déprez, syndic à Lille ; trésorier, Mangez, délégué à Seclin ; secrétaire, Meunier, délégué à Marchiennes.

PÈLERINAGE A NANCY

14, 15, 16 ET 17 JUILLET

pour assister aux *Grandes représentations de la Passion* en visitant à l'aller l'Exposition de Liège et les bords de la Meuse. Prix du voyage tous frais compris en 2e classe, 115 fr. ; en 1re classe, 140 fr.

Pour programme détaillé et inscription immédiate s'adresser rue des Fabricants, 16, Roubaix, à M. l'abbé Lemoine, qui dirigera l'excursion.

GAZETTE DU NORD

— Le mardi 20 juin ont été célébrées, au **QUESNOY,** les prémices de **M. Joseph Lorthioir,** professeur au Petit Séminaire de Cambrai, ordonné prêtre à Lille samedi dernier.

Dans l'église richement décorée, se pressait une assistance nombreuse. Les communautés, l'Ecole libre de Filles, les Patronages et un grand nombre de fidèles étaient venus prier pour le nouveau prêtre et donner à son père, et à sa digne famille, un témoignage de l'estime et de la sympathie qui les entourent.

La messe solennelle fut chantée à 10 h. 1/2. M. l'abbé Lorthioir, qui avait revêtu, aux fonts baptismaux, les vêtements sacerdotaux, se rendit au maître autel, précédé d'un cortège de plus de vingt prêtres, pendant qu'à la tribune, une chorale artistement dirigée chantait un cantique de circonstance.

Le nouveau prêtre était assisté à l'autel par M. le chanoine Sinsoilliez, le vénéré doyen du Quesnoy. Les fonctions de diacre et sous-diacre étaient remplies par M. Bouchendomme, originaire du Quesnoy, professeur à l'Institution du Sacré-Cœur de Tourcoing, et M. Delattre, professeur au Petit Séminaire de Cambrai. M. Thiry, professeur à l'Institution Notre-Dame de Valenciennes, faisait l'office de cérémoniaire.

Dans les stalles on remarquait M. l'abbé Lenotte, supérieur du Petit Séminaire de Cambrai, accompagné de M. l'Econome et de quelques professeurs, plusieurs curés des environs et un groupe de jeunes prêtres, anciens élèves du Séminaire Académique, où M. l'abbé Lorthioir fit ses études théologiques après avoir conquis le diplôme de licencié ès-sciences.

Les chants liturgiques furent exécutés avec perfection par une chorale composée des chantres de la paroisse et de quelques amateurs.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Dubar. Dans un langage élevé, plein de doctrine et d'onction, M. le supérieur du séminaire Saint-Thomas fit ressortir la grandeur du prêtre qui continue sur la terre le rôle de Jésus-Christ. Il fit un éloge délicat du nouveau prêtre et de sa famille si profondément chrétienne.

En terminant, il rendit un hommage ému au vénéré doyen du Quesnoy, dont le zèle apostolique a donné à l'Eglise toute une lignée de saints prêtres et dont le cœur si aimant, meurtri récemment par un cruel deuil de famille, reçoit de Dieu, en ce jour, d'ineffables consolations.

La dîner de famille réunit, dans une des salles de l'ancien pensionnat des Frères, décorée avec un goût parfait, les parents et les amis du nouveau prêtre. M. Lorthioir, en termes éloquents, laissa déborder de son cœur sa reconnaissance envers Dieu, envers les prêtres dévoués qui furent dans l'œuvre de sa vocation les instruments de la Providence. Et, tour à tour, M. le doyen du Quesnoy, M. le supérieur du Petit-Séminaire, M. le supérieur du séminaire St-Thomas, M. le curé de Ramousies, et quelques amis, adressèrent au nouveau prêtre leurs félicitations et leurs vœux.

Que M. l'abbé Lorthioir nous permette d'y joindre les nôtres avec l'assurance de nos meilleures prières.

On annonce la mort :

— **A LILLE,** à l'âge de 21 ans, de **M. Eugène Vanhuffel,** moniteur de la Société de gymnastique *La Concorde*, de Lille, fils du professeur bien connu. C'était un fils dévoué et affectueux, un excellent camarade dont la mort causera de vifs regrets. Gymnaste de valeur, il fut, à plusieurs reprises, lauréat de divers concours.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, à 10 h., en l'église St-Pierre-St-Paul.

— **A LINSELLES,** de **M. Eugène Dumortier,** 72 ans, rentier, proviseur du Bureau de bienfaisance depuis une trentaine d'années.

Ses funérailles auront lieu vendredi, à neuf heures et demie.

— **A HAZEBROUCK,** de **Madame Achille Gibot,** femme du maréchal des logis-chef de la brigade de gendarmerie, décédée le 16 juin.

La défunte, née **Marie-Julie Hoel,** n'était âgée que de 29 ans.

Les funérailles ont eu lieu à Lille, lundi dernier.

— **A ARNEKE,** de **M. Paul-Lucien Cappelaere,** élève au collège de Bailleul, fils de M. et Mme Cappelaere-Fagoo, décédé, après une longue maladie, à l'âge de dix-huit ans.

Les funérailles auront lieu vendredi 23, à dix heures, en l'église d'Arnèke.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Hier a été célébré en l'église de **MORTAGNE-DU-NORD,** le mariage de Mlle **Germaine Gavelle,** fille de M. J. Gavelle-Boutry, propriétaire à Mortagne, avec **M. Eugène Vesque, de Paris.**

Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. l'abbé Gavelle, vice-doyen, curé de N.-D. de Lourdes à Tourcoing, qui a prononcé l'allocution de circonstance.

Les témoins étaient pour la mariée, M. Félix Boutry, négociant à Lille ; pour le marié, M. L. Parent, propriétaire à Paris.

Le Saint Père avait envoyé à cette occasion une bénédiction spéciale aux jeunes époux.

— Mercredi, a été célébré, en l'église St-Maclou, à **WATTRELOS,** le mariage de **Mlle Flore Lefebvre,** fille de Mme veuve Lefebvre-Jubaru, avec **M. Pierre Loridant,** fils de Mme veuve Loridant-Lefebvre, des Trois-Ponts de Roubaix.

Nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

BREVET SIMPLE

Ont été déclarées admissibles aux épreuves de la 2e série :

Mlles Altavène, Aubert, Baert Germaine, Baert Madeleine, Bailleul, Barenne, Beaucamps, Beaussaert, Beghain Jeanne, Beghin Germaine, Bekaart, Belin, Bellynck, Bernus, Betourné, Biebuyck, Blitebière, Bocquillon, Boda, Boez Isabelle, Boez Madeleine, Bon, Benduel, Bonnet, Bourgois, Brebion, Bricout, Brochoa, Broutin, Broutin, Buisset, Buttin, Barth, Bassel.

Counne Madeleine, Callemeyn, Callewaert, Camerlynck, Candillier, Caplain, Capelle Alice, Carbonnier Louise, Carion Adèle, Carlier Marie, Carrez, Castelain, Candrelier, Caulliez Amélie, Charlier, Chauvel, Chevalier, Chinot, Coilot, Colas, Collette, Colmant, Coquel, Cordier Marie, Cornil, Courtecuisse, Courtin, Craye Andréa, Cuvelier.

Mlles Dagnez, Danchin, Darchey, David, Debury, Deflerez, Deffrennes, De Gigord, Dejardin, Delacroix Jeanne, Delamaide, Delannoy Jeanne, Delannoy Raymonde, Delarue Jeanne, Delcourt Clémence, Delcroix, Delemar, Delepoulle, Delesalle, Deleneze, Deleval, Delevoy, Delille, Delin, Delin, Delmotte Thérèse, Delporte, Debrien, Debroisse, Delrue, Delsarte, Demoncheaux Juliette.

Mlles Demonchaux Zélis, de Mostuejouls, Denis Madeleine, Denissel, Denis Germaine, Depommier, Deprez, Dequeker, Dervaux, de Saint-Just, Desmullier Renée, Desnouillet, Desombes, Devernay, Dewas, de Wilde, Doedeyne, Druez, Dubois Alice, Dubus, Ducatez, Dudant, Duforean, Dagardin, Duhemel, Duhem Jeanne, Dehem Louise Dumez, Demon Alice, Dumont Marthe, Dupuis, Duthilleul, Dutriez Regine.

Mlles Faille, Fasciaux, Feetrez, Févez, Feys Valentine, Flamencourt, Follet, Fonteine, Frauen, Froidevel, Gillet, Gillotin, Godart, Goldberg, Gonay, Goulard, Gromberk, Groutez, Gruson, Gruwé Emme, Guerre, Hautecœur, Hayemmes, Hemery, Her, Hocquet, Juste Jeanne, Kah Klein, Kraemeri, Knatz.

Mlles Labbe, Lamblin, Lampin, Landrieu, Lapanne, Lefebvre Anne, Legay, Lemaître, Lemonnier, Lengrand, Lepers Eugénie, Lepers Julia, Lepine, Leroy Isabelle, Lesnes, Levachet, Lievens, Linard, Lion, Livoye, Loly, Loonis, Loridan Isabelle, Macaux, Madras, Magaier, Mahieu Marie, Mangez, Marais, Masset, Masure, Mac-Lachlan, Merlin, Messieen, Mouraux, Mutard, Nygren, Pesière, Petit Jeney, Picavet, Pichault, Pieters, Pitate, Piet, Pollet, Ponteville.

Mlles Pottier, Proth, Pruvost, Ramette, Raux, Rechon, Richard, Richez, Robinot, Rollin, Rombant, Rossignol Emilie, Rousseau, Ruyssen Marthe, Sacquepée, Sadone, Saget, Salembier, Segard, Sève, Seyter, Seynave, Sigrist, Sion, Sonneville, Sterin, Stayvaert, Suchet, Surmont, Tabary, Thieffry, Triaille.

Mlles Tyron Augustine, Umbdenstock, Vandermeersch, Vannoorenberghe, Vansteeckiste Rachel, Van Torostenberghe, Vatiaelle, Verdier, Vermersch, Vienne, Vilette, Villié Berthe, Vos, Wachmar, Wasse, Wilmot.

424 candidates s'étaient présentées : 293 sont admissibles.

⁂

A Douai. — Sur 172 jeunes filles qui ont subi l'examen écrit, 120 ont été déclarées admissibles à l'oral. Ce sont :

Mlles Allard, Baude, Baurain, Beauvois, Bélenger, Boisseau, Bommier, Bonnet, Bonmier, Bottin, G. Bourgeois, Raym. Bourgeois, Bl. Boussard, Boutroy, Buisset, Butruille, Jane Canu, Carolus, Chabert, Chagnon, Chavet, Chevalier, Cornu, Crunelle, Alice Dague.

Mlles Gabrielle Datts, Daussy, Debail, Dehaene, Delcroix, Madeleine Deleplanque, Delille, Delory, Delplanque, Deniele, Derain, Derassez, Deregnaucourt, Derocq, Détrez, Dhondt, L. Douai, Druart, Dubar, Dubuis, Dument, Duveau, Faucon, Fery, Flipo, Froissart, Gernez, Ghesquière, Gonnet, Gros, L. Guilbert, Herbaut, Horent, G. Lacroix.

Mlles Y. Lacroix, Lalisse, Lamant, Landas, Lano, Laporte, Lardiez, Lebecq, Lebon, Lecomte, Lecouffe, Lafrançois, C. Leprette, M. Laprette, Lermyte, B. Lesage, Lesur, Levecque, Livoy, Lobbé, Lozé, Mallevas, Marion, Mayolle, Merliez, Monier, Moreaux, Namont, Parent, Pennal, Petit, Pluvinage, Pollaert, Portela, Pullès, Querieux, Richez, Roger, Roussé, Rosset, Ruffin, Rickewaert, Salez, Schounaere, A. Ségard, Sénamé, Sieffert, Sireuil, Somville, Wallez, Vandenberghe, Vankleven, Varret, Veilliard, Baron, Verschaeve, Vitaux, Vochelle, Wackenheim, Wagner.

⁂

A Arras. — 149 candidates se sont présentées.

En raison de leur nombre, les aspirantes ont été divisées en deux groupes, A et B.

Voici les résultats des examens pour les aspirantes du groupe B :

Sont admises à subir les épreuves de la série :

Mlles Blaringhem, Blondel, Bocquillon, Boilley, Bouy, Cretel, Degand, Deichire, Delerue, Desaimont, Draneourt, Dufresnoy, Fatien, Ferry, François, Herlin, Hernu, Maria Jourdain, Olive Jourdain, Yolande Legrand, Libessart, Lhermitte, Maes, Malbranque, Meurice, Mourier, Pillet, Planque, Poisson, Pradoura, de Prast, Victoria Pruvost, Riquier, Tacquet, Terriez, Thobois, Wecrenier.

Les épreuves de la 2e série ont commencé mercredi 21 juin, à 8 h. 1/2 du matin.

COMICE AGRICOLE
de Lille

Séance du 21 juin 1905

M. Guilbaut, président, fait connaître que des remerciments chaleureux et des éloges lui sont parvenus à l'adresse du Comice et tout spécialement de M. Hubert Caron, à l'occasion de l'étude entreprise sur les fraudes du beurre.

Se faisant l'interprète du Comice, M. le président félicite les lauréats du concours de Rouen et notamment MM. Alix Ghestem et Destombes-Deswartes.

En termes émus, M. le président rend hommage à deux anciens membres décédés, M. le docteur Smith, des Facultés catholiques et M. Désiré Delsalle, de Wasquehal.

Grâce à M. Dansette, député, et à la Société d'Initiative agricole, 3 médailles viennent s'ajouter aux magnifiques récompenses dont dispose le Comice pour récompenser les lauréats du futur concours d'Halluin.

Présentation est faite des membres nouveaux :

MM. Eugène Duthoit, conseiller d'arrondissement, professeur aux Facultés catholiques, à Croix, présenté par MM. Guilbaut et Lescroart ;

M. Sion-Arnould, conseiller d'arrondissement à Halluin, présenté par MM. Guilbaut et Montaigne ;

M. Henri Descarpentries, vétérinaire à Lille, présenté par MM. Henri Conein et Paul Catrice ;

M. Louis Duthoit, cultivateur à Verlinghem, présenté par MM. Cousin et Demon.

Le Comice prononce l'admission définitive de MM. Pollet, brasseur à Wattrelos ; Ch. Paruit, vétérinaire à Roubaix ; David, marchand de bestiaux à Comines ; P. Crespel, négociant à La Bassée.

La Commission de visite des fermes commencera à très bref délai sa tournée dans les exploitations du canton de Tourcoing-Nord. Il est encore temps de se faire inscrire comme désirant subir la visite, mais il y a urgence d'agir (écrire au secrétaire général du Comice, M. Numa Rousse, 122, rue de Paris).

M. Rousse fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire d'exposer au concours des produits agricoles des échantillons secs ou mûrs ; le Comice désire surtout voir des spécimens des cultures en l'état actuel. Ce qui est important, c'est de fournir des renseignements sur les moyens employés pour obtenir les produits exposés ; on devra indiquer, par exemple les engrais employés et leur dosage.

M. Guilbaut parle de la réunion de protestation tenue à Amiens, et le Comice s'unissant aux desiderata exprimés à cette séance, vote une motion dans le même sens.

Autre motion de protestation est encore votée à propos de la Commission de renseignements, nouvellement instituée, en vue de préparer la réforme de l'enseignement agricole officiel. Sur 75 membres, le ministre n'a pas jugé à propos de faire une seule place aux représentants du Nord ni du Pas-de-Calais. Comme cet ostracisme se répète à chaque occasion nouvelle, le Comice a jugé avec grande raison qu'il y avait lieu de souligner le fait.

M. le président annonce que le Conseil général s'occupera, au mois d'août de l'importante question des écoles temporaires de laiterie. C'est le Comice agricole qui, le premier, s'est préoccupé de cette question. On ne peut donc que se réjouir de voir approcher le moment où notre région possèdera ses écoles volantes, comme la Belgique a déjà les siennes.

Le Comice décide de s'intéresser d'une façon effective aux examens d'agriculture qui auront lieu au collège de Bailleul les 19 et 20 juillet prochain. 147 candidats dont plusieurs de l'arrondissement de Lille brigueront le diplôme d'Etudes agricoles décerné par la Société des Agriculteurs de France.

MM. Guilbaut, président du Comice, Désiré Lescroart, vice-président, et Pierre Laboureyras, acceptent de représenter le Comice aux dits examens.

De plus trois médailles (vermeil, argent, bronze), sont offertes aux trois premiers lauréats de l'arrondissement de Lille.

LES CONDAMNÉS A MORT
de Dunkerque

Il y a aujourd'hui 34 jours que Van den Bogaert et Swaertswagher, les assassins de la marinière, ont été condamnés à mort.

Il y a quatre semaines que les assassins se trouvent à la prison de Dunkerque, où ils sont surveillés nuit et jour par deux gardiens.

M. Destailleur, vicaire à St-Eloi, a déjà vu plusieurs fois les prisonniers. Ceux-ci, avec lui causent volontiers. Le plus âgé, Swaertswagher fait montre d'assez bons sentiments.

La Cour de Cassation ne s'est pas encore prononcée pour le pourvoi, qui sera vraisemblablement rejeté.

Dans la journée, les deux assassins fument et jouent aux cartes ; on leur passe la camisole de force pour la nuit. Leurs pieds sont en tout temps entravés de barres de fer.

On s'attend à l'exécution pour la première semaine de juillet, si M. Loubet ne gracie pas...

L'Agrandissement du Port
DE DUNKERQUE

Nous avons dit qu'un million et demi de mètres de terrain devaient être expropriés pour l'agrandissement des bassins de Dunkerque et en prévision de l'installation d'un port militaire entre le Phare et la ferme Houdaert.

Un propriétaire avait déjà directement traité avec les ponts et chaussées.

Mme Way vient de s'entendre également à l'amiable. Ses 100 hectares, 1 million de mètres carrés, lui seront payés 1 franc le mètre, soit un million de francs. Le fermier locataire, M. Jacob, refuse les offres faites pour cesser immédiatement l'exploitation.

Grave accident à Wattignies

Une vache furieuse. — Une mère de famille et ses deux fillettes blessées.

Mardi matin, vers 7 h. 1/2, la femme d'un charron du hameau de l'Amiteuse, Mme Dubrule, conduisait à l'école ses deux fillettes, Eugénie, 11 ans, et Anne-Marie, 4 ans.

L'aînée des deux enfants portait un tablier d'un rouge vif ; c'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer le terrible accident qui s'est produit.

Les trois personnes traversaient une pâture, lorsqu'une vache, subitement furieuse, se rua sur Eugénie et sa petite sœur. Sans tenir aucun compte du danger, Mme Dubrule engagea une lutte terrible avec l'animal. Pendant que les deux enfants se tiraient indemnes, la pauvre femme recevait d'affreuses blessures ; elle allait même succomber, quand un domestique accouru aux cris des enfants, fit enfin fuir l'animal.

LILLE

ÉPHÉMÉRIDES

22 juin 1879. — Inauguration du Palais-Rameau par une grande exposition d'horticulture.

L'Épidémie de typhoïde
AU 16e CHASSEURS

Mardi soir, il y avait exactement 34 soldats du 16e bataillon de chasseurs atteints ou soupçonnés de typhoïde. Deux nouveaux malades avaient été envoyés à l'hôpital dans l'après-midi.

Mercredi matin, une quinzaine de chasseurs se sont présentés à la visite et ont été reconnus. Ils ont été envoyés à l'infirmerie.

Il est à prévoir que de nouvelles entrées se feront à l'Hôpital jeudi matin, pour laisser plus de lits disponibles à l'infirmerie.

A l'Hôpital, la situation est stationnaire. La maladie suit son cours, sans aggravation.

Le Ministre de la Guerre a été avisé, lundi soir, de l'existence à Lille d'une épidémie. Il enverra probablement un médecin-inspecteur.

Le bataillon quittera Lille vendredi, comme il était décidé depuis longtemps déjà, mais au lieu de se rendre à Sissonne, il ira exécuter les tirs de guerre à Calais, ce qui vaudra en même temps aux hommes une cure d'air.

Les soldats ne seront soumis, pendant cette période d'exercices, à aucune fatigue excessive.

Quelques cas de typhoïde se sont déclarés en ville, dans le quartier de Wazemmes.

Les malades, une dizaine, sont soignés dans les hôpitaux. Leur état n'est pas grave.

Contre l'épidémie, nous ne saurions trop recommander de ne pas boire d'eau qui n'ait pas bouilli pendant une dizaine de minutes et de se servir que d'eau bouillie pour la préparation des salades et des légumes.

⁂

Depuis la déclaration de l'épidémie, les « petits vitriers » ne sont plus soumis à aucun exercice. Ils sont même remplacés dans le service de garde par le 19e chasseurs à cheval.

UNE SEPTUAGÉNAIRE
qui tombe du 4e étage

Le quartier de la rue des Tours était, mercredi, vers midi, sous le coup d'une vive émotion.

Une vieille femme était tombée du 4e étage.

Au n° 22 habitent Mme veuve Notterman, ses deux fils et sa belle-mère, Mme veuve Declercq, née Jeanne Fouache, âgée de 79 ans.

Tandis que les trois premières personnes s'en vont vaquer, de grand matin, à leurs occupations, Mme veuve Declercq s'occupe des soins du ménage.

Vers midi, pour se garantir du soleil, elle

FEUILLETON N° 36

SAC ET CONSCIENCE

Par Roger des Fourniels

— En voilà une idée ! Mais j'aime beaucoup ton mcle, mon ami : seulement sa situation l'oblige à habiter Brianville que j'ai en horreur, et il déteste Paris que j'adore, de sorte que, fatalement, nous vivons un peu loin l'un de l'autre. Je m'occupe de lui obtenir de l'avancement et surtout une résidence dans la banlieue de Paris. Il va bien, je suppose ?

— Très bien, ma tante.

— Alors, va ! et ne perds pas de temps, il va être quatre heures.

Pierre s'esquiva prestement et Mme de Flauquier, lorsqu'il fut parti, se prit à réfléchir à sa subite arrivée.

Il y avait longtemps qu'elle ne l'avait vu et était frappée de la grande ressemblance qu'il avait avec sa mère.

Elle se réjouit à la pensée des préoccupations que devait avoir Lambourde et se promit de lui jouer une foule de bons tours.

Son neveu, une fois émancipé, elle lui conseillerait de réclamer la fortune de sa mère et si Lambourde refusait de rendre immédiatement à *son fils* ce qui lui appartenait, elle s'en ferait un argument pour son procès, prouvant bien par là que le sous-préfet l'avait frustrée comme il voulait frustrer son fils.

Ce procès et son issue étaient sa seule préoccupation.

Depuis qu'elle avait son intérieur à Paris, elle se trouvait complètement heureuse.

Cependant les débuts n'avaient pas été sans lui causer de nombreuses contrariétés.

Grâce à son nom, elle avait eu d'abord la prétention d'ouvrir chez elle un salon aristocratique ; elle fit des démarches, des visites, pour attirer à ses soirées un certain monde ; elle ne réussit pas.

Elle était, du reste, assez peu raisonnable pour croire que le faubourg Saint-Germain lui ouvrirait ses portes et viendrait chez elle.

Elle en fut pour ses frais : les femmes ne lui rendirent même pas sa visite ; quand aux hommes, les uns étaient venus à sa première soirée et n'avaient plus reparu ; les autres n'avaient pas répondu à ses avances.

La rage dans le cœur, après deux ou trois tentatives infructueuses, elle se retourna vers le parti au pouvoir.

Là, elle eut un plein succès.

La République n'a pas le don d'attirer les femmes ; une républicaine de haut ton est un oiseau rare ; aussi dès que Claire eut lancé ses invitations, sa maison ne désemplit pas.

Les députés de son département prononcèrent son nom dans leurs réunions parlementaires ; on sut à qui l'on avait affaire et bientôt les mercredis de Mme de Flauquier furent célébrés dans les échos mondains des feuilles boulevardières dévouées au gouvernement.

On y faisait beaucoup de politique, on y jouait pas mal, bref c'était un salon à la mode.

Le soir du jour où Pierre était venu demander à sa tante aide et protection, la réunion était toute intime ; il y avait à table un sous-secrétaire d'Etat, deux députés et leurs femmes, et un journaliste habitué de la maison.

Naturellement, l'arrivée du jeune provincial avait été tout d'abord le sujet de la conversation.

On s'extasia sur la physionomie intelligente, le sous-secrétaire d'Etat offrit de lui faire donner une situation d'attaché aux bureaux de son ministre, mais Pierre venait de passer trois mois au milieu des paperasses de la sous-préfecture de son père, et la proposition ne fut pas de son goût.

Il eut préféré le moindre emploi dans le journal dont le directeur était à ses côtés.

Il s'en ouvrit à lui entre la poire et le fromage.

— Nous sommes au complet, mon jeune ami, lui répondit le publiciste, mais pour plaire à Mme de Flauquier et vous être agréable, il n'est rien que je ne tente.

Il faudra commencer par le report, c'est le *b a ba* du métier, et il est indispensable de s'y rompre avant de s'occuper de rédaction sérieuse.

— Qu'entendez-vous par le report ?

— Le report consiste à prendre note de tout ce qui peut intéresser le public, échos du boulevard, cancans de salons, potins parlementaires, faits divers... que sais-je ? en un mot, tout ce qui ne peut arriver au cabinet de rédaction que si on se donne la peine de l'y apporter. Pour réussir dans cette partie du journalisme qui est aujourd'hui la plus importante, il faut de l'activité, de l'intelligence et de nombreuses relations.

Mme de Flauquier avait donné le signal de la sortie de table ; chacun se leva, le sous-secrétaire d'Etat lui offrit son bras et tout le monde passa dans le salon.

Mais au moment où la maîtresse de la maison en franchissait le seuil, elle s'arrêta clouée sur place et, désignant du doigt à son cavalier un homme qui, appuyé contre la cheminée, semblait attendre l'arrivée des convives, elle s'écria dans un violent accès de colère :

— Mettez-moi cet homme à la porte !

Elle avait à peine achevé, que la personne qu'elle désignait, se redressant sous cette menace, lui répondait :

— Tout beau, ma chère ! Vous êtes ici chez vous, je le reconnais, mais j'ai quelque peu le droit d'y venir, ne fût-ce que pour y prendre le polisson que vous y cachez !

— Monsieur ! s'écria le journaliste, auquel le bourgogne peut-être, mais à coup sûr l'impatience, était monté au cerveau, en fait de polisson je ne connais ici que vous !

L'étranger fit un geste qui ressemblait beaucoup à l'esquisse d'un soufflet.

Le publiciste leva le bras, mais il fut arrêté, dans son mouvement, par son voisin de table, qui lui dit à demi-voix :

— C'est mon père !

— Je ne sais qui vous êtes, reprit Lambourde, après s'être maîtrisé, mais l'épithète que j'adressais au jeune drôle qui vous tient le bras, prenez-la pour vous, si bon vous semble, et donnez-moi la paix.

Quant à vous, madame, ajouta-t-il en se retournant vers sa belle-sœur, toujours immobile à la même place, nous réglerons en famille l'affaire qui m'amène ici.

— Et toi, suis-moi !

Ceci s'adressait à Pierre.

La jeune homme eut un mauvais sourire.

— Non, dit-il froidement, je reste.

Lambourde devint blême.

Il fit un pas vers son fils, leva la main, le saisit par la nuque et le poussant violemment vers la porte, lui allongea pour accélérer sa sortie, un vigoureux coup de pied au-dessous des reins.

Mais le malheureux avait compté sans la triste éducation qu'il avait donnée au jeune homme.

Celui-ci avait oublié, s'il ne l'avait jamais su, le commandement du Décalogue qui ordonne aux fils de respecter leur père. On avait pris à tâche de faire de lui un libre-penseur, et le premier effet de cette éducation avait été de tuer tout sentiment de piété filiale.

Le sous-préfet allait récolter ce qu'il avait semé.

Ainsi bousculé, Pierre était venu buter dans l'antichambre contre une banquette sur laquelle les invités avaient déposé leurs cannes. La haine dans le cœur, fou de colère d'avoir été publiquement traité de la sorte, il saisit la première qui lui tomba sous la main et se retournant brusquement, en cingla le visage du sous-préfet.

Alors la lutte prit un caractère effroyable. Le père, outragé, se rua comme une bête fauve, et il fallut que les invités se précipitassent sur lui pour l'empêcher d'étrangler son fils.

Pendant cette scène honteuse, Mme de Flauquier s'était laissé choir sur un canapé, simulant une attaque de nerfs ; les deux femmes des députés s'étaient empressées autour d'elle, pendant que tous les hommes maintenaient fortement les deux Lambourde.

Le publiciste entraîna dehors le fils révolté, tandis que les députés poussaient dans une pièce voisine, le père, au paroxysme de la fureur.

(*A suivre*)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabriqué par les R.R. TRAPPISTES, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : J. GIRAUD, 74, Rue Nationale, LILLE

Imp. de la *Croix du Nord*, 15 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant :* Ch. Vérin